

EVALUATION ET MOBILITÉ DES MOUETTES MÉLANOCÉPHALES DANS LE GOËLO (CÔTES-D'ARMOR) EN JANVIER 2014

Patrice BERTHELOT

Les premières observations régulières de Mouettes mélanocéphales dans les Côtes-d'Armor sont rapportées dans les années 1980, en baie de Saint-Brieuc, principalement dans le secteur d'Yffiniac et dans l'est du département à Saint-Jacut-de-la-Mer et Lancieux. Les premiers hivernages sont notés durant la période 1989-1990 dans le secteur du Goëlo compris entre Binic et Saint-Quay-Portrieux ainsi qu'à Pléneuf-Val-André pour les plus forts effectifs (quelques dizaines d'individus) mais aussi, dans une moindre mesure, à Saint-Jacut-de-la-Mer et dans l'anse d'Yffiniac (Le Roy, 1998).

Dans les années 1990, l'espèce étend sa distribution vers l'ouest dans le Goëlo, où elle est aussi observée dans l'intérieur des terres (labours, cultures) et sur les communes non littorales. De 1990 à 1997, les effectifs ne dépassent pas la centaine d'individus (Le Roy, 1998). L'année 1998 marque le début d'une nette augmentation des hivernants à la mi-janvier (168) et des migrateurs (279), particulièrement en baie de Paimpol (Le Roy, 1998). Dans le reste du département, la tendance est iden-

tique mais moins marquée. Les effectifs progressent régulièrement sur l'ensemble du littoral. Sur l'estuaire de la Rance, où l'espèce ne compte que quelques données d'individus isolés avant 2000, l'espèce devient régulière au cours des comptages effectués mensuellement sur l'estuaire (Février, 2002). En baie de Saint-Brieuc, les groupes se font plus importants et comptent souvent plusieurs dizaines d'individus au cours des années 2000. En baie de Paimpol, des suivis réguliers se mettent en place dès 1998 sur les zones de reposoirs entre Beauport et Kerarzac afin de mesurer l'évolution des effectifs mais aussi de suivre les nombreux individus bagués couleur. Les effectifs hivernants et migrateurs sur le site augmentent régulièrement chaque année jusqu'à atteindre 900 oiseaux en 2003 (Berthelot, 2003 ; Le Dreff, 2007). De 2004 à 2012, 1 000 à 2 000 oiseaux sont observés chaque année à la même période. Le 7 mars 2013, ce sont 2 400 individus qui sont recensés et un nouveau record est atteint le 1^{er} février 2014 avec 4 150 oiseaux (fig. 1).

La période de présence des Mouettes mélanocéphales dans le département est importante puisque les premiers oiseaux sont notés dès le début du mois de juillet. Le passage postnuptial se prolonge jusqu'en septembre puis un accroissement des effectifs est détectable d'octobre à décembre, se stabilisant jusqu'à la mi-janvier. Le pic en fin d'hiver systématique, février à début mars, est bien décelable notamment à Beauport (fig. 2). Les oiseaux bagués couleur permettent d'ailleurs de confirmer le turn-over très important des oiseaux à cette période avec des nouvelles arrivées et départs quotidiens. Les derniers oiseaux, principalement de première et deuxième année donc non reproducteurs, sont observés fin mars à début avril.

En dehors de la baie de Paimpol, les effectifs de Mouette mélanocéphale ont également fortement progressé au cours des années 2000 mais le manque de suivis spécifiques ne permet pas de quantifier

ces hausses. L'espèce est devenue commune au point qu'il est désormais difficile d'observer un groupe de Mouettes rieuses sur le littoral sans y apercevoir quelques Mouettes mélanocéphales. Dans l'intérieur des terres, elle reste rare en s'éloignant des côtes mais bien présente sur les parcelles agricoles des communes littorales. La recherche d'oiseaux bagués et les observations opportunistes permettent de constater la présence de groupes sur presque l'ensemble du littoral avec une plus nette concentration autour de la baie de Saint-Brieuc. L'espèce est désormais bien présente une bonne partie de l'année sur la côte orientale avec souvent des groupes de plusieurs dizaines d'individus (carrère de Fréhel, Sables-D'or-les-Pins, port d'Erquy, plage de Caroual et Saint-Pabu, Pléneuf, Planguenoual et Morieux). La côte ouest est également bien fréquentée avec des oiseaux présents sur l'ensemble de la côte entre Saint-Brieuc et Paimpol, parfois notés en pêcherie mixte



Site de Beauport (Paimpol) (Patrice BERTHELOT)

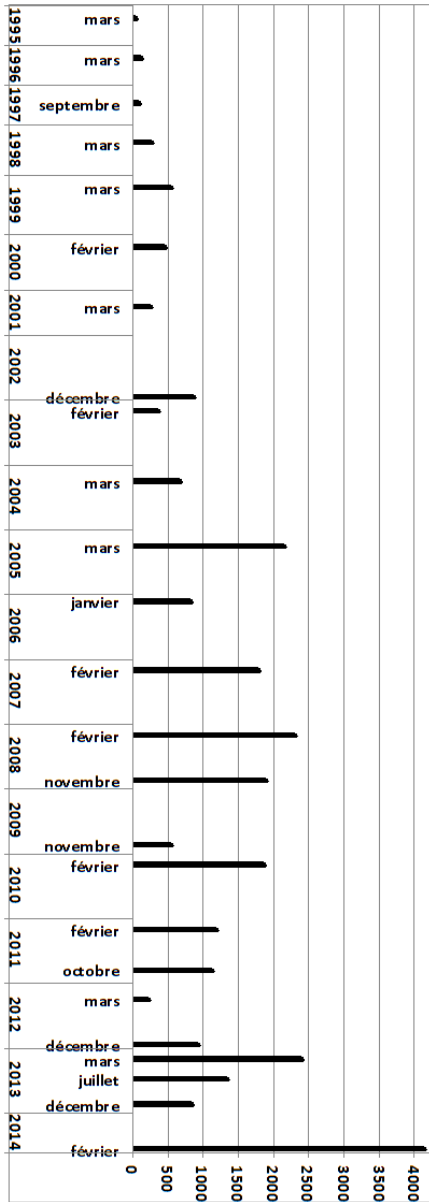


Figure 1. Evolution des effectifs maximum de Mouettes mélanocéphales comptés sur le site de Beauport de 1995 à 2014



Figure 2. Effectifs quotidien de Mouettes mélanocéphales comptés sur le site de Beauport en janvier 2014



Mouettes mélanocéphales et rieuses en plumage d'hiver - plage de la Banche (Binic)
(Dominique HALLEUX)

(avec le Puffin des Baléares, des sternes et Mouette pygmée) à quelques centaines de mètres du bord comme à Plérin (Pointe du Roselier, Rosaires, Martin-Plage), Saint-Quay-Portrieux, Binic...

Lors du comptage des Laridés hivernants effectué en décembre 2011, la plage de la Banche à Binic permet l'observation de 600 individus présents au dortoir avec les Mouettes rieuses. Le site est également un reposoir et une zone de toilettage permettant l'observation d'oiseaux bagués, comme à Beauport. Les observations se multiplient donc sur ce site qui est plus proche de Saint-Brieuc et facile d'accès pour les observateurs. Les effectifs y sont très variables, y compris au cours de la journée mais une progression semblable au reste du département y est décelée jusqu'au 21 janvier 2014 où 1 400 Mouettes mélanocéphales sont comptées sur le site. Reste bien évidemment à mieux

connaître les échanges entre les différents sites du département, ce qui est grandement facilité par l'observation d'oiseaux bagués couleur.

A noter également que les suivis maritimes menés en bateau et en avion dans la baie de Saint-Brieuc depuis 2008 ont permis de constater la présence de l'espèce dans une bande côtière de plusieurs kilomètres, au contraire de la Mouette rieuse qui se concentre sur les premières centaines de mètres. Quelques regroupements sont parfois notés à plusieurs kilomètres du rivage mais les observations sont rares passé ces quelques kilomètres et l'espèce est quasi-absente du centre de la baie. Lors du dernier recensement des Laridés hivernants en France, réalisé entre la mi-décembre 2011 et la mi-janvier 2012, l'effectif national était estimé à 18 000 - 20 000 individus dont près d'un tiers (7 000) dans les Bouches-du-Rhône

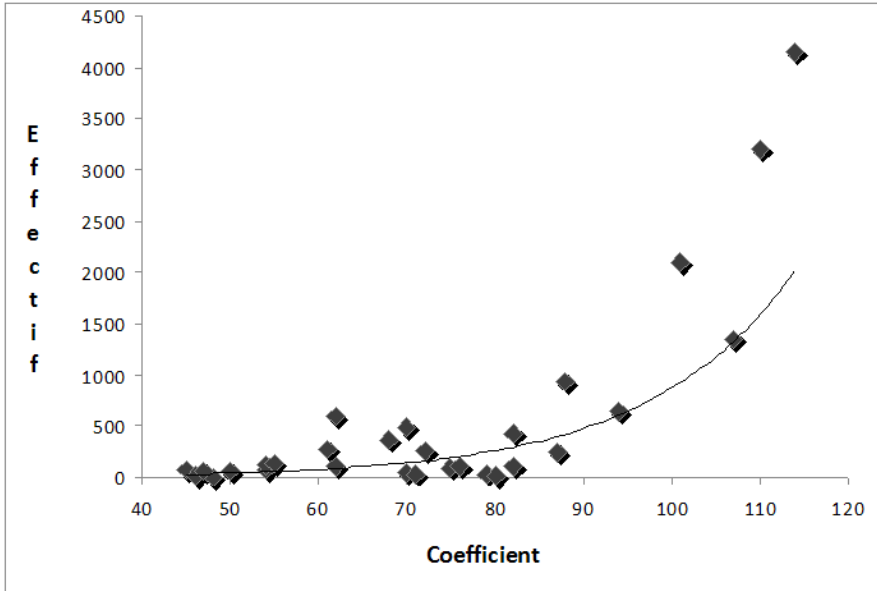


Figure 3. Effectifs de Mouettes mélanocéphales comptés sur le site de Beauport en fonction du coefficient de marée

(Dubois & Issa, 2013). Les Côtes-d'Armor se plaçaient alors comme le troisième département avec 1 656 dénombrés, juste derrière la Charente-Maritime (1 833) et devant le Pas-de-Calais (1 468) et le Morbihan (1 351). Il est important de noter que ce recensement n'est pas forcément adapté au dénombrement de l'espèce du fait de comptages crépusculaires au dortoir qui permettent surtout de comptabiliser les Mouettes rieuses. En effet, les Mouettes mélanocéphales sont souvent présentes plus tôt sur les sites de dortoir, ont tendance à se disperser plus (donc sur des sites pas toujours suivis), arrivent en partie de la mer (contrairement aux Mouettes rieuses) et se mêlent aux autres mouettes sur l'eau ce qui rend difficile les comptages avec peu de luminosité. Des comptages concertés diurnes à marée quasi-haute sont peut-être une alternative intéressante. En janvier 2014, un comp-

tage concerté des Bécasseaux sanderling en baie de Saint-Brieuc a été l'occasion de comptabiliser en parallèle 1 960 Mouettes mélanocéphales, soit un chiffre plus important que celui du recensement national et dépassant l'effectif charentais de l'époque.

Distribution et déplacements

En analysant les données relatives à la répartition et aux déplacements des Mouettes mélanocéphales sur le territoire, nous constatons une évolution au fil du temps. Une nette préférence pour le secteur du Trégor-Goëlo est d'abord adoptée pour ensuite se concentrer sur des secteurs plus précis : la Baie de Paimpol et le secteur de Binic. La lecture des bagues en Baie de Paimpol nous informe sur la fidélité des oiseaux à leurs lieux

de stationnements en période estivale et hivernale mais aussi l'utilisation des mêmes haltes migratoires à des moments bien précis d'une année à l'autre. Les 4 150 oiseaux observés le 1er février 2014 à Beauport peuvent être un regroupement des oiseaux du secteur Trégor Goëlo, puisque ce même jour l'autre principal spot à Binic était quasiment vide, auquel se seraient ajoutés les oiseaux en transit, déplacements qui nous sont confirmés par la lecture des bagues. La progression des effectifs en période hivernale et les concentrations d'oiseaux lors des périodes de migrations en Côtes d'Armor est sans nul doute une conséquence de l'extension de l'aire de répartition et la progression des effectifs nicheurs de la Mouette mélanocéphale en Europe occidentale.

Focus sur le mois de janvier 2014

Lors du mois de janvier 2014, un suivi précis du reposoir de Mouette mélanocéphale a été mis en place sur le site de Beauport afin d'affiner les connaissances sur l'évolution des effectifs mais aussi la distribution des oiseaux et les échanges avec d'autres sites, notamment à l'aide des observations d'oiseaux bagués. Durant un mois, 1 à 2 passages quotidiens, exceptés les 03, 04, 12 et 25, ont été effectués entre 1h30 à 3h après le bas de la marée ou 1h à 2h après le plein de la marée, puis au crépuscule afin de comptabiliser les oiseaux en dortoir et en toilettage.

Le 2 janvier, par un coefficient de 107, 1 347 individus sont comptabilisés. Ce sera l'effectif le plus important de la première quinzaine du mois de janvier. Le 30 janvier, le coefficient de marée atteint 95 ; 2 100 individus sont recensés, puis le 1er février, 4 150 oiseaux par coefficient de

114 (fig. 3). Depuis déjà plusieurs années nous avons constatés l'importance du coefficient de marée dans la fréquentation des Mouettes mélanocéphales en baie de Paimpol et sans doute plus généralement de leur distribution en baie de Saint-Brieuc. La raison peut en être directe, les forts coefficients libérant d'importantes vasières potentiellement intéressantes d'un point de vue alimentaire car peu accessible dans le temps ou indirect et liée à d'autres facteurs. Parmi les facteurs influençant la présence locale des oiseaux, signalons notamment l'alimentation en eau douce du ruisseau du Correc, capital pour le toilettage et la ressource en eau douce. C'est d'ailleurs lorsque les oiseaux sont présents aux abords du ruisseau que les comptages et lectures de bagues sont les plus efficaces du fait du repos des oiseaux.

Les concentrations de Laridés ont été plus importantes en janvier 2014 que lors des hivers précédents, ce qui semble être lié à la forte pluviosité des semaines antérieures qui a gonflée le déversoir d'eau douce se jetant en mer, créant une zone de toilettage et de repos beaucoup plus vaste et bien alimentée. Sur la plage de la Banche à Binic, les oiseaux se groupent également aux abords d'un déversoir d'eau douce situé sur la plage, confirmant donc à la fois ce grand intérêt de l'espèce pour ce type de milieu, mais aussi le type de secteur où rechercher l'espèce et y détecter plus facilement les bagues couleurs. Dans le même ordre d'idée, citons les estuaires de l'Islet à Sables-d'Or-les-Pins (Fréhel) ou du Gouessant (Morieux) utilisés à marée descendante. Ce suivi quotidien de janvier nous confirme donc la relation existante entre l'effectif de Mouette mélanocéphale et le coefficient de marée (fig.3). Nous pouvons constater que le nombre d'oiseaux ne dépasse jamais 1 000

individus en dessous d'un coefficient de 90 et que les chiffres record sont obtenus lors de coefficient dépassant 100 (fig.3).

Les séances d'observations réalisées nous ont démontré qu'une proportion importante d'individus peut être particulièrement mobile durant la période hivernale. Les décomptes peuvent ainsi varier énormément d'un jour à l'autre voir d'une heure à l'autre, ce qu'illustre bien le comptage du 21 janvier à la plage de la Banche à Binic. Au premier passage à 9h00, seulement 24 mouettes mélanocéphales étaient présentes. A 12h00, 506 étaient comptées, à 12h30, 947 et 13h30, 1 450 s'étaient réunies aux abords du cours d'eau traversant la plage pour se jeter en mer. Le dérangement (promeneurs, chiens, prédateurs, ornithologues) est aussi à prendre en compte car l'espèce y est particulièrement sensible surtout à Beauport. A la moindre alerte, l'espace occupé peut se vider instantanément. Pour ces raisons, il est important de bien connaître le fonctionnement des oiseaux sur des sites tels que Beauport ou Binic.

Les oiseaux porteurs de bagues colorées

Le suivi mené en janvier 2014 a été également l'occasion de se focaliser sur les oiseaux porteurs de bagues. Ainsi durant cette période, 224 lectures de bagues couleurs ont permis d'identifier 165 individus distincts. Celles-ci ont permis d'entrevoir la fréquentation et les échanges entre les deux sites les mieux suivis du département à savoir Beauport (Paimpol) et la plage de la Banche (Binic), distants de 26 km à vol d'oiseaux. Grâce aux retours de CV des oiseaux contrôlés durant ce mois, nous avons aussi quelques éléments d'informations concernant les déplacements et

arrivées d'oiseaux d'autres régions plus ou moins lointaines.

Sur les 165 Mouettes mélanocéphales contrôlées, 15 oiseaux l'ont été sur les deux sites à des dates proches, prouvant bien des échanges sans doute journaliers entre les deux secteurs. Parmi les observations les plus intéressantes, on peut citer

- l'oiseau bagué vert 715 (France) observé le 29 janvier 2014 à Binic et revu le lendemain 30 janvier à Paimpol
- l'individu bagué blanc 31L7 (Belgique) observé le 5 janvier à Paimpol puis le 29 janvier à Binic et de retour à Paimpol le 1er février
- l'oiseau bagué rouge PAU4 (Pologne) contrôlé le 11 janvier à Binic, le 16 janvier à Paimpol et de retour le 21 janvier à Binic.

Parmi les 165 contrôles, 11 concernent également des oiseaux effectuant des déplacements dans les départements voisins. Un aller-retour Finistère/Côtes-d'Armor/Finistère est ainsi mis en évidence pour l'individu bagué blanc 3ATA (Belgique) observé au Conquet (Finistère) les 2 et 3 novembre puis le 9 décembre 2013 avant d'être contrôlé à Binic le 10 janvier 2014 puis de nouveau ré-observé les 19 et 20 janvier 2014 au Conquet. Un autre aller-retour est noté avec le département de la Manche : l'oiseau bagué blanc 3S36 (Belgique) observé du 18 au 25 janvier 2014 à Donville-les-Bains (Manche) est contrôlé le 30 janvier à Paimpol puis à nouveau observé à Donville le 1er février. Des échanges sont également notés avec l'Ille-et-Vilaine, 37J7 bagué blanc en Belgique est observée le 29/12/2013 et le 11/01/2014 à Binic est contrôlée le 30 janvier sur la plage de Rothéneuf (St Malo).

Des échanges avec les pays étrangers permettent aussi de montrer les importants déplacements effectués par certains

individus, souvent dans un laps de temps assez restreint :

- E607 bagué blanc en Belgique a hiverné de novembre à décembre 2013 dans le Dorset (Angleterre) avant d'être contrôlé le 28 janvier à Paimpol

- RH47 bagué vert en Vendée (2012), contrôlé le 18 décembre 2013 à Olhao Salinas/Algarve (Portugal) a été observé le 8 janvier à Etables-sur-Mer

- 3T77 bagué blanc en Belgique (2004), contrôlé le 1er janvier 2014 à Algès/Lisboa (Portugal) est observée 8 jours plus tard, le 9 janvier 2014 à Paimpol

- 2XA2, bagué jaune près de Dublin en Irlande en 2011, est contrôlé en mai 2013 aux Saintes-Maries-de-la-Mer/

Bouches-du-Rhône puis séjourne de juillet à septembre 2013 en Irlande avant d'être observée le 21 janvier 2014 à Binic puis le 27 février à St Malo (Ille-et-Vilaine).

Retour sur les sites de nidification

Les oiseaux adultes reproducteurs sont en règle générale de retour sur les sites de reproduction à partir de la mi-mars. L'oiseau bagué blanc 3A00 a été observé pour la dernière fois le 08 mars à Beauport et contrôlé le 30 mars sur son site de nidification à Antwerpen, province of Antwerpen en Belgique.

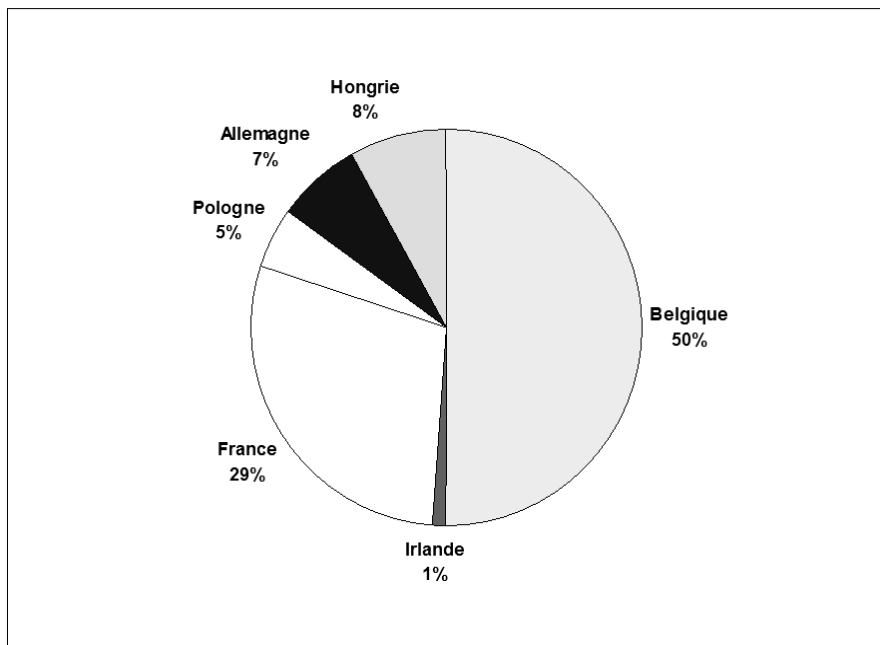


Figure 4. Origine (lieu de baguage) des Mouettes mélanocéphales identifiées en janvier 2014 sur les sites de Beauport/Paimpol et de la plage de la Banche/Binic

Origine des oiseaux

Il convient de préciser que le pays d'origine est le lieu où l'oiseau a été bagué, qui n'est pas nécessairement son lieu de naissance. En effet, certains pays, comme la Belgique, baguent également les oiseaux adultes reproducteurs sur les sites de nidification. Sur les 165 individus identifiés sur les deux secteurs (Paimpol et Binic) au mois de janvier, 82 provenaient de Belgique (bagues blanches), 47 de France (bagues vertes), 14 de Hongrie (bagues rouges), 12 d'Allemagne (bagues vertes), 9 de Pologne (bagues rouges) et 1 d'Irlande (bague jaune) (fig. 4). La comparaison des deux sites révèle une forte similitude dans les origines des oiseaux qui renforce l'hypothèse d'importants et réguliers échanges entre les deux secteurs. A Binic, sur 81 oiseaux contrôlés, 38 provenaient de Belgique, 26 de France, 7 de Hongrie, 5 de Pologne, 4 d'Allemagne et 1 d'Irlande. A Paimpol, sur 84 oiseaux identifiés, 44 provenaient de Belgique, 21 de France, 8 d'Allemagne, 7 de Hongrie et 4 de Pologne. Bien qu'ils nous éclairent sur l'origine des oiseaux bagués, ces contrôles n'illustrent pas la réalité de l'origine de l'ensemble des Mouettes mélanocéphales qui fréquentent les secteurs de Binic et Paimpol. En effet, la prédominance d'oiseaux bagués couleur originaires de Belgique et de France est essentiellement due à une forte pression de baguage dans ces deux pays. A ce jour en effet, 7 200 oiseaux ont été bagués en Belgique, 5 150 en France, 2 025 en Hongrie, 1 040 en Allemagne, 663 en Pologne, 251 en Serbie et 51 en Tchèque (Le Dreff & Coulomb, 2012).

Observateurs

Alain Beuget, Frédéric Guyomard à Etables sur mer. Dominique Halleux, Patrice Berthelot à Binic. Patrice Berthelot à Paimpol. Sandy Garandeau, Yann Février, Alain Ponsoero, Anthony Sturbois, Gilles Allano, Patrice Berthelot pour le comptage concerté des Bécasseaux sanderling en baie de Saint-Brieuc.

Remerciements

A Dominique Halleux pour sa collaboration et ses observations sur Binic, sans lesquelles il m'aurait été impossible de réaliser ces comparaisons et ce compte rendu.

A Christian Kerihuel pour sa photo de l'oiseau Irlandais 2XA2 prise à St Malo.

Bibliographie

- BERTHELOT P. (2003). La Mouette mélanocéphale de 1984 à 2002 dans les Côtes d'Armor. *Le Fou*, 61.
- DUBOIS P.-J. & ISSA N. (2013). Résultats du 4e recensement des Laridés hivernants en France (hiver 2011-2012). *Ornithos*.
- FÉVRIER Y. (2002). Avifaune de la Rance. De Dinan à Saint-Malo. Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor.
- LE DREFF A. (2007). La Mouette mélanocéphale en baie de Paimpol, Bilan de l'hivernage 2006/2007, *Le Fou*, 72.
- LE DREFF A. & COULOMB G. (2012). La Mouette mélanocéphale en baie de Douarnenez, Hivernage 2011-2012. *Ar Vran*, 23-2.
- LE ROY R. (1998). Evaluation des effectifs de Mouettes mélanocéphales hivernant en Côtes d'Armor - décembre 1997-janvier 1998. *Le Fou*, 45.